

Communiqué de presse

Quarante places d'apprentissage créées au Val-de-Travers sous l'égide de l'Association Réseau des fleurons!

Val-de-Travers, le 5 juillet 2011. Les entreprises fleurons du Val-de-Travers se regroupent en association pour élaborer des projets communs et défendre leurs intérêts. Parallèlement, elles lancent la formation commune de leur première volée d'apprentis polymécaniciens. Elles marquent ainsi leur volonté d'assurer la continuité des savoir-faire nécessaires à leur pérennité. Sept jeunes entament à la rentrée d'août un apprentissage de quatre ans dont les deux premières années se dérouleront en commun.

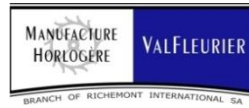
Mise en œuvre d'une mesure du contrat de région Val-de-Travers

Pour rappel, le 1^{er} juin 2007, les communes du district de Val-de-Travers, le canton et les fleurons signent le contrat de région Val-de-Travers qui concrétise la stratégie cantonale de développement territorial et économique du Réseau urbain neuchâtelois (RUN). Peu après, les entreprises signataires se regroupent au sein du Réseau des fleurons et collaborent activement pour mettre en œuvre les mesures dudit contrat. En dépit de vents parfois contraires, les fleurons poursuivent leurs travaux. Ils se constituent aujourd'hui officiellement en association et offrent sept nouvelles places d'apprentissage qui se multiplieront pour arriver à quarante dans quatre ans.

Un système dual en deux temps

Au bénéfice d'un contrat d'apprentissage avec les entreprises, les futurs polymécaniciens effectuent les deux premières années de leur cursus dans un atelier de formation installé à Couvet dans les locaux du Centre Neuchâtelois d'Intégration Professionnelle (CNIP). Ainsi, ils bénéficieront d'un environnement idéal pour acquérir les bases du métier : installés dans un atelier doté des infrastructures qui leur sont réservées, ils seront suivis par un formateur qui leur sera entièrement dédié. Aguerri pour faire face à une situation professionnelle réelle, ils poursuivront la deuxième moitié de leur formation dans leur entreprise respective, avec un suivi de leur formateur initial. Confrontés aux impératifs de la production pendant deux ans, ils acquerront une solide pratique. Les connaissances théoriques seront dispensées comme d'habitude par les écoles professionnelles, au CIFOM dans le cas particulier.

Avec le soutien financier de la commune de Val-de-Travers, et d'autres subventions (dont une aide pérenne du fonds paritaire de formation professionnelle et de perfectionnement), les entreprises créent une structure adaptée à leurs besoins en bénéficiant de l'expérience du CNIP. L'Association RUN, chargée de l'animation de ce Réseau, fournit pour ce projet précis un appui technique important en coordonnant les démarches et en formalisant les structures officielles. Quant au



RESEAU URBAIN NEUCHATELOIS



canton, il offre son appui pour bénéficier des subventions fédérales. Le partenariat de la stratégie RUN s'exprime pleinement dans ce projet.

La première volée est composée de sept apprentis polymécaniciens - un apprenti engagé par Vaucher Manufacture Fleurier S.A, deux par Manufacture Horlogère ValFleurier, Branch of Richemont International S.A, deux par Chopard Manufacture S.A, et deux également pour ETEL S.A. Chaque année, dix nouveaux apprentis les rejoindront pour atteindre le nombre précité de 40 places.

Une entité avec des projets multiples

La constitution de l'Association Réseau des Fleurons figure également comme l'une des réussites du RUN. Ses statuts s'inscrivent dans la lignée de sa grande sœur, l'association faitière RUN. « Ce projet de centre de formation mené à bien est un début. Nous explorons d'autres pistes pour construire des projets profitant à tous les fleurons» explique son président, Maurizio Ciurleo. Il ajoute : « Outre les synergies créées, les fleurons réunis en association se présentent comme une seule entité à leurs partenaire".

Association Réseau des Fleurons (ARF)

L'ARF est composée des entreprises Bourquin S.A, Chopard Manufacture S.A, ETEL S.A, Mauler et Cie S.A, Parmigiani Fleurier SA, Piaget Branch of Richemont International S.A, Manufacture horlogère ValFleurier Branch of Richemont International S.A, Vaucher Manufacture Fleurier S et Waeber HMS S.A. Elles sont les principales employeuses du Val-de-Travers. De rayonnement national voire international, elles ont aussi en commun leur fort enracinement dans leur région. L'ARF vise les buts suivants:

- *Définir les besoins communs des membres dans la perspective du développement de la région (projet de territoire) élaboré dans le cadre de la stratégie du RUN;*
- *Concrétiser, avec l'aide notamment des autres partenaires du contrat de région, les mesures qui y ont été convenues ou d'autres mesures qui participent à la mise en œuvre du projet de territoire;*
- *Défendre les intérêts des membres dans la mise en œuvre des instruments liés à la stratégie RUN, et notamment du contrat de région Val-de-Travers.*

Le RUN

Stratégie de développement reposant sur le partenariat, le RUN est la réponse du canton de Neuchâtel à la politique fédérale des agglomérations et de la nouvelle politique régionale. Cette stratégie est notamment fondée sur le regroupement des forces intérieures pour affermir le positionnement du canton vis-à-vis de ses cantons voisins. Elle est mise en œuvre par l'association faitière RUN, les associations régionales et désormais l'Association Réseau des fleurons.

Contacts pour l'ARF :

Maurizio Ciurleo, Président, tél. 032 862 12 12, maurizio.ciurleo@chopard-manufacture.ch

Florence Meyer, Association RUN, 032. 889. 47.59, florence.meyer@ne.ch